

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 170

Date dépôt

Date validation

05/06/2018

BACHELIER : ASSISTANT EN PSYCHOLOGIE			
FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	1°Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	10°Sciences psychologiques et de l'éducation

TYPE COURT CYCLE PREMIER

LANGUE FRANÇAIS CRÉDITS 180 (majoritaire)

A. <u>SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT</u>

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des citoyens engagés et responsables, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de compétences transversales, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Le bachelier « Assistant en psychologie » organisé par l'enseignement supérieur de type court correspond au niveau 6 du Cadre européen de certification.

Au niveau européen, l'assistant en psychologie doit s'entendre comme un professionnel de la psychologie appliquée. Il est un acteur de terrain apte à rencontrer professionnellement les problèmes individuels, relationnels et organisationnels vécus par les personnes et les groupes. Par sa pratique, il contribue :

- à favoriser le développement personnel,
- à faciliter les processus d'intégration, d'adaptation, d'autonomisation et d'apprentissage,
- à améliorer la gestion des conflits et des relations ainsi que l'organisation des activités.

Le bachelier « Assistants en Psychologie » est destiné à exercer des métiers au sein d'équipes psychosociales ou pluridisciplinaires en développant des compétences spécifiques. Celles-ci contribuent à offrir des services de qualité centrés sur l'accueil, le respect, l'écoute et l'aide du bénéficiaire de ces services, dans la perspective d'une psychologie appliquée.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1- Etablir une communication professionnelle :

- Identifier les éléments du cadre dans lequel on se trouve, expliquer clairement son rôle et les actions que l'on peut mener
- Etablir une relation professionnelle appropriée au travail psychologique en proposant une écoute attentive et compréhensive, en facilitant l'expression, la verbalisation et en s'appuyant sur un cadre psychologique théorique et pratique clair
- Identifier et prendre en compte la dynamique de la relation, adapter son attitude aux caractéristiques de la personne
- Faire un usage correct et nuancé de la langue de travail et du vocabulaire spécifique de la profession tant à l'oral gu'à l'écrit, en adaptant son expression en fonction des interlocuteurs
- Savoir présenter et défendre son travail, et tenir compte des retours
- Etre capable de négocier une situation conflictuelle

2- Interagir avec son milieu professionnel:

- Construire son identité professionnelle en l'appuyant sur une démarche réflexive et éthique, dans le respect de soi-même et d'autrui, et à travers un dialogue avec les pairs
- Négocier, puis définir son rôle en concertation avec les collègues
- Collaborer au projet institutionnel, à sa construction, à sa mise en œuvre et à son évaluation
- Collaborer avec des professionnels d'autres réseaux et faire appel à des personnes ressources
- Comprendre le travail et le fonctionnement de l'équipe en utilisant des concepts issus de différentes approches théoriques
- Assumer sa part de travail et de responsabilités tout en respectant les limites inhérentes à la place que l'on occupe

3- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable :

- Evaluer régulièrement son action et être capable d'en expliciter les valeurs et les enjeux sousiacents
- Etre capable de se remettre en question, de s'interroger sur son histoire, ses attitudes, ses représentations et son implication personnelle dans le travail
- Assurer la confidentialité et appliquer les règles de la déontologie
- Actualiser régulièrement ses connaissances et ses pratiques et contribuer au développement de sa profession
- S'informer, être ouvert aux diversités culturelles et sensibilisé aux différences des trajectoires individuelles

4- Contextualiser les situations et analyser les demandes :

- Maîtriser les connaissances relatives aux grands courants de pensée en psychologie
- Clarifier la demande en analysant les différents aspects qui la constituent (individuels, familiaux, socio-économiques, culturels et institutionnels)
- Récolter des informations précises et pertinentes, établir des liens entre elles
- Apprécier l'urgence de la situation
- Discerner les demandes qui dépassent ses propres compétences et relayer vers d'autres professionnels

5- Réaliser une évaluation, un bilan psychologique :

- Mettre en place les attitudes facilitantes que requièrent les entretiens psychologiques, en prenant en compte autant les ressources des personnes que leurs difficultés
- Utiliser des outils adéquats pour recueillir les informations, en maîtriser l'application et la correction
- Trier, synthétiser et contextualiser les informations pertinentes
- Etablir des hypothèses et des analyses argumentées
- Tenir compte des limites de l'évaluation, élargir son point de vue par celui des autres professionnels
- Utiliser les résultats du bilan avec discernement

6- Elaborer, mettre en œuvre, évaluer un suivi ou une intervention :

- Maîtriser un ensemble d'outils pouvant servir de support à l'intervention
- Etre capable de choisir une approche adéquate pour élaborer les séquences du travail
- Construire avec les usagers un contexte relationnel propice à la progression en respectant le rythme, les limites, les valeurs, et les choix de la personne
- Etablir un contrat clair avec la personne en lui permettant d'être au maximum l'acteur de sa prise en charge et définir avec elle les objectifs poursuivis
- S'ouvrir et se former à l'utilisation de nouvelles techniques ou stratégies d'interventions psychologiques

7- Selon le champ d'action du bachelier, la compétence 7 se définit selon 3 axes :

> Entretenir une relation d'aide avec des personnes souffrant de difficultés individuelles, familiales, sociales ou institutionnelles

ou

Entreprendre une action éducative ou rééducative auprès de personnes qui présentent des difficultés d'adaptation psychologique, pédagogique ou psychomotrice

οu

- Gérer des problématiques psychologiques liées au monde du travail, à l'orientation scolaire et professionnelle, au recrutement, et, à la gestion des risques psychosociaux
- Etre capable de travailler avec les publics spécifiques du champ d'action concerné et de répondre à leurs problématiques
- Utiliser les outils et techniques propres au champ d'activité
- Appliquer les méthodes spécifiques du secteur
- Comprendre et s'intégrer aux cadres institutionnels spécifiques